

La vente HLM

La vente HLM est l'une des possibilités pour devenir propriétaire de son logement. Depuis le 1er janvier 2025, il est possible de bénéficier du "Coup de pouce accession" de Le Mans Métropole, si les conditions d'obtention sont réunies.

Page modifiée le lundi 3 février 2025 • Données Le Mans Métropole

Anticipez vos demandes ! Prenez rendez-vous sans attendre avec le service Habitat-Logement de Le Mans Métropole pour être accompagné au mieux dans vos démarches.

Principe



© Podeliha

Vous vous apprêtez à acquérir un logement locatif vendu par un organisme HLM pour en faire votre **résidence principale** sur le territoire de Le Mans Métropole ? Si vous signez votre compromis d'achat **entre le 1^{er} janvier 2025 et le 30 juin 2026**, nous pouvons vous faire bénéficier de notre **Coup de pouce accession**.

Il vous faut pour cela réunir certaines **conditions**. Voici toutes les explications.

Conditions

Pour pouvoir prétendre à notre *Coup de pouce accession*, il vous faut répondre à trois conditions.

Statut

Vous devez **être primo-accédant et/ou une famille monoparentale**.

Par "primo-accédant", comprenez ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale durant les deux années qui précèdent l'achat.

Revenus

Votre revenu fiscal de référence – à retrouver sur votre avis d'imposition le plus récent – **ne doit pas dépasser les plafonds de ressources** suivants, calculés selon le nombre d'occupants du logement.

Occupants	Plafonds
Une personne	30844 €

Deux personnes	45340 €
Trois personnes	54592 €
Quatre personnes	63844 €
Cinq personnes	73098 €
Par personne supplémentaire	+ 9254 €

Efficacité énergétique

Vous achetez avec une étiquette énergie maîtrisée. Le logement acquis doit **présenter une étiquette énergie comprise entre A et D.**

Logement

Le logement est **un appartement ou un pavillon**, acquis ou construit depuis **plus de 10 ans** par un **organisme HLM**, qui le met en vente auprès des particuliers.

L'ensemble des organismes HLM présents sur le territoire de Le Mans Métropole procèdent ponctuellement à ce type de ventes.

Pour prendre connaissance des logements à vendre sur le territoire, [contactez les organismes HLM.](#)

Démarche

Après avoir consulté votre banque et pris contact avec l'organisme qui vous propose un logement, vous pouvez **remplir le formulaire** pour demander à bénéficier du *Coup de pouce accession*. **Prenez rendez-vous** avec le service Habitat-Logement de Le Mans Métropole pour déposer votre demande, **dès que vous avez signé votre compromis d'achat.**



TÉLÉCHARGER : LE FORMULAIRE DE DEMANDE
(pdf, 289 ko)



TÉLÉCHARGER : LE GUIDE DE LA DEMANDE
(pdf, 229 ko)

Si votre dossier est éligible, l'aide vous sera versée au moment de la signature de votre acte d'achat.

PLUS LOIN

Le service Habitat-Logement peut vous accompagner pour constituer votre dossier. N'hésitez pas à appeler le numéro ci-dessous pour obtenir un rendez-vous.

6000 €
d'aide

C'est le montant du *Coup de pouce accession* de Le Mans Métropole. De plus, si le logement acquis se situe dans un quartier prioritaire, vous pouvez prétendre à une prime de 2000 €, qui s'additionne à l'aide de base. Ces quartiers sont au nombre de cinq. Vous pouvez [les situer sur une carte.](#)



© Podeliha